



Les Amis de Bouvines

L'association créée en 1967 et régie par la loi de 1901, regroupe toutes les personnes et associations qui, dans la commune ou hors de la commune, se sentent concernées par le développement **du site naturel, historique et culturel de Bouvines.**



Notre association organise

** des visites guidées et commentées :

- de l'église classée MH -monument historique- depuis décembre 2010,
- des 21 vitraux classés MH depuis 1981 : Ils retracent les faits principaux qui préparent, constituent et achèvent l'événement du 27 juillet 1214,
- de la fontaine Saint-Pierre et du village,
- de ses environs : du champ de bataille et de la chapelle aux arbres dédiée à « Notre-Dame de bonne fin »,

** une journée à Bouvines, avec expositions et animations...

** une sortie découverte à Tournai via l'ancienne voie romaine,

** des conférences, etc...



Siège : Mairie de Bouvines - 59 Chaussée Brunehaut - 59830 BOUVINES

Les Amis de Bouvines

L'association créée en 1967 et régie par la loi de 1901, regroupe toutes les personnes et associations qui, dans la commune ou hors de la commune, se sentent concernées par le développement **du site naturel, historique et culturel de Bouvines.**



Notre association organise

** des visites guidées et commentées :

- de l'église classée MH -monument historique- depuis décembre 2010,
- des 21 vitraux classés MH depuis 1981 : Ils retracent les faits principaux qui préparent, constituent et achèvent l'événement du 27 juillet 1214,
- de la fontaine Saint-Pierre et du village,
- de ses environs : du champ de bataille et de la chapelle aux arbres dédiée à « Notre-Dame de bonne fin »,

** une journée à Bouvines, avec expositions et animations...

** une sortie découverte à Tournai via l'ancienne voie romaine,

** des conférences, etc...



Bulletin d'adhésion - Année 2017

à renvoyer à l'association ou à remettre au trésorier

M^{me} M^{lle} M. Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal - Ville :

Tél. : Mail :

souhaite adhérer à l'association Les Amis de Bouvines

renouvelle mon adhésion à l'association

Cotisation annuelle (donnant droit notamment à l'accès à tarif réduit à toutes nos activités) :

15 euros – individuel 25 euros – famille 25 euros (ou plus*)
membre bienfaiteur

Règlement :

par chèque (à l'ordre de l'association Les Amis de Bouvines) en espèces

à : le : **signature**

* le complément est laissé à l'appréciation des intéressés, c'est un soutien vital pour notre association.

<http://www.lesamisdebouvines.com>

Renseignements : Tél. 06 22 99 00 42 – contact@lesamisdebouvines.com

Bulletin d'adhésion - Année 2017

à renvoyer à l'association ou à remettre au trésorier

M^{me} M^{lle} M. Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal - Ville :

Tél. : Mail :

souhaite adhérer à l'association Les Amis de Bouvines

renouvelle mon adhésion à l'association

Cotisation annuelle (donnant droit notamment à l'accès à tarif réduit à toutes nos activités) :

15 euros – individuel 25 euros – famille 25 euros (ou plus*)
membre bienfaiteur

Règlement :

par chèque (à l'ordre de l'association Les Amis de Bouvines) en espèces

à : le : **signature**

* le complément est laissé à l'appréciation des intéressés, c'est un soutien vital pour notre association.

<http://www.lesamisdebouvines.com>

Renseignements : Tél. 06 22 99 00 42 – contact@lesamisdebouvines.com

Siège : Mairie de Bouvines - 59 Chaussée Brunehaut - 59830 BOUVINES